Envoyé en préfecture le 13/02/2025
Reçu en préfecture le 13/02/2025
Publié le
ID : 071-217103084-20250118-2025_01-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 01 - 2025

Séance du 18/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Christian DUGUÉ

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 7

Présents : 4

Excusés : 2

Nombre de suffrages exprimés : 5
Pour : 5
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
14/01/2025

Date d'affichage
14/01/2025

publication du :
11/02/2025

Etaient présents :
Mme BONARDOT Françoise, Mme. DEGIOANNI Justine, M. DUGUÉ Christian, Mme KELLER Geneviève
Procuration(s) : M. DEGIOANNI Léopold (pouvoir à Mme. DEGIOANNI Justine)

Etai(ent) absent(s) : Mme. HORBATIUK Marie

Etaient excusés : M. DEGIOANNI Léopold, Mme DYON Pascale

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme BONARDOT Françoise

ECLAIRAGE PUBLIC, LUMINAIRES BOURG

Le maire rapporte la proposition du SYDESL portant, conformément à son cahier de maintenance, sur le remplacement des lanternes sodium du bourg ayant atteint 25 ans par des lanternes LED (12 luminaires remplacés => 813 W d'économie), pour montant de 11 520 € HT dont 4 032 € à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil, estimant 1- les lanternes en place encore en bon état, 2- un retour sur investissement à plus de 20 ans (à euro et coût électricité constants), 3- le montant élevé du reste à charge, à l'unanimité,

Décide de ne pas donner suite à la proposition et **dit** qu'il serait intéressé pour connaître le coût du remplacement du système Sodium par un système LED dans les lanternes actuelles.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à MONTCEAUX-RAGNY

La secrétaire de séance,
Françoise BONARDOT

Le Maire,
Christian DUGUÉ

MAIRIE de MONTCEAUX-RAGNY (71) SAONE-ET-LOIRE